

Expérimentation vaccinale anti-grippale à l'officine

Programme ANDPC n° 10861900001

Jeudi 19 septembre 2019 de 9 h à 17 h 30

Experts :

- **Dr Céline ROBERT** : Praticien hospitalier Maladies Infectieuses et tropicales au CHR Metz, Président de la Commission des anti-infectieux
- **Dr Norbert STEYER**, Médecin généraliste
- **Dr Gérald TROGNON**, Pharmacien d'officine, Chargé d'enseignement en pharmacologie, Pharmacien référent du centre anti-poison de Nancy

Organisateurs - Animateurs : Dr Edwige BATISSE, Dr Jean-Michel MARTY, Dr Marc SIMONCELLO

Publics concernés : Pharmaciens titulaires et adjoints

Orientation(s) prioritaire(s) visée(s)

- Renforcer la prévention et la promotion de la santé
 - o Amélioration de la couverture vaccinale de la population

I. RESUMÉ

Une expérimentation de la vaccination anti-grippale en officine, par le pharmacien a eu lieu lors de la campagne vaccinale d'octobre 2017 à janvier 2018. Les résultats ont été très favorables, puisque près de 160 000 adultes éligibles à la vaccination grippale (plus de 65 ans, maladies chroniques, à l'exclusion des femmes enceintes et des primo-vaccinés) ont été vaccinés par des pharmaciens d'officine dans deux régions tests (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine). De ce fait, le gouvernement a ouvert cette expérimentation à deux autres régions (Haut de France, Occitanie) l'année suivante, et a annoncé une généralisation de ce système de prévention dès octobre 2019.

Cette formation respecte l'arrêté du 10 mai 2017 et sa validation est indispensable pour déposer le dossier d'agrément auprès des ARS et des Conseils de l'Ordre des Pharmaciens afin de pouvoir réaliser la vaccination anti-grippale à l'officine.

A son issue, les pharmaciens seront capables d'expliquer la pathologie grippale et les principes la vaccination, organiser la vaccination dans leur officine en respectant un protocole, identifier les personnes éligibles et pratiquer l'acte vaccinal (pratique sur bras artificiel encadrée par une infirmière lors de la formation).

Pour information nous proposons également deux DPC complémentaires : l'un sur les principes de la vaccination et les nouveautés, l'autre sur les difficultés vaccinales rencontrées par les professionnels de santé.



AMPPU



PROGRAMME

PREMIERE PARTIE (non présentielle e-learning avec questionnaire intégré) : Rappels sur la vaccination grippale

- Définir les caractéristiques immunologiques du virus de la grippe (structure, typologie, évolutions antigéniques)
- Définir la physiopathologie, les modes de transmission, la contagiosité, les principales complications, la séméiologie et l'épidémiologie de la grippe
- Connaître les facteurs de risque de complication et/ou de formes graves ; les groupes à risques ciblés par la vaccination
- Promouvoir les mesures de prévention (gestes barrières, vaccination, personnes à risques)

DEUXIEME PARTIE (non présentielle e-learning avec questionnaire intégré) : Rappels sur la vaccination grippale

- Connaître les principes de base de la vaccination
- Expliquer les recommandations sur la vaccination antigrippale
- Connaître les objectifs de couverture vaccinale, d'évolution du taux de couverture vaccinale ainsi que les données de mortalité et morbidité
- Connaître la notion d'immunité de groupe
- Définir les principales caractéristiques des vaccins grippaux commercialisés en France (inactivé/atténué), composition (tri/tétravalent, actualisation régulière des souches vaccinales), les modalités de production (délai, production sur œufs embryonnés...), l'absence d'adjuvant, les voies d'administration possibles, la présentation, avantages et inconvénients des différents vaccins commercialisés ou à venir
- Connaître les contre-indications, les effets indésirables
- Connaître l'efficacité et l'efficience globale de la vaccination grippale, selon l'âge et le terrain
- Connaître les schémas particuliers de vaccination
- Connaître la possibilité de co-administration avec d'autres vaccins
- Connaître les modalités et sites d'injection en population générale, pour les patients sous anticoagulants ou anti-agrégants plaquettaires, afin de les adresser à leur médecin

PARTIE présentielle : Jeudi 19 septembre 2019

9h-9h30 : accueil, Présentation : action, intervenants, participants, recueil des attentes

9h30-11h : Communication dans le cadre de la vaccination antigrippale par le pharmacien

- Echanger avec le public autour de la vaccination grippale et répondre à l'ensemble de ses interrogations (bénéfices attendus, individuels et collectifs, effets indésirables potentiels...)
- Savoir communiquer avec les patients sur la prise en charge par l'assurance maladie et les mutuelles
- Positionner la vaccination grippale recommandée par rapport à d'autres produits se prévalant de prévenir la grippe, sans en faire la promotion
- Expliquer au public le développement du rôle des pharmaciens comme professionnel de santé dûment formé au processus de la vaccination grippale
- Communiquer avec les autres professionnels de santé (médecin traitant, infirmier...) et contribuer à la traçabilité de la vaccination

11 h – 11 h 15 : pause



AMPPU



11h15-12h15 : Organiser la vaccination à l'officine

- Décrire/Mettre en place un protocole vaccination par le pharmacien
- Présenter l'organisation de la pièce où va être administré le vaccin et permettant de garder les patients pour une surveillance d'une quinzaine de minutes
- Utiliser les outils élaborés pour accompagner le pharmacien au bon recueil des informations dans le cadre de la vaccination par le pharmacien, et pour la traçabilité des actes vaccinaux
- Mettre en place la traçabilité de l'acte vaccinal (date, lot, nom du vaccin)
- Savoir appliquer les précautions standards et savoir gérer un accident d'exposition aux liquides biologiques
- Connaître les signes évocateurs d'une réaction anaphylactique post-vaccinale immédiate et retardée, et appliquer la conduite à tenir s'ils surviennent
- Savoir appliquer la conduite à tenir en cas de réaction anaphylactique
- Repérer les problèmes cognitifs qui nécessiteraient d'orienter vers le médecin traitant
- Connaître la procédure de Notification des effets indésirables au système national de pharmacovigilance

12 h 15 – 14 h : repas

14 h -14h45 : Accueil et vérifications

- Identifier les personnes éligibles
- Vérifier les critères d'éligibilité et les contre-indications à cette vaccination en pharmacie
- Repérer les contre-indications médicales
- Analyser les ordonnances et les dispensations antérieures de médicaments, le cas échéant par le dossier pharmaceutique
- Repérer des situations justifiant une orientation vers une consultation médicale

14h45 -15h45 : Administration du vaccin

- Décrire les différentes étapes à suivre pour administrer le vaccin antigrippal par voie IM ou SC
- Appliquer les mesures d'hygiène préalables
- Faire face à des situations concrètes, comme : vaccination d'une personne diabétique, sous chimiothérapie, porteuse de tatouages, sous anticoagulants, curage ganglionnaire axillaire, etc...)

15 h 45 – 16 h : pause

16h-17h

- questions résiduelles à poser aux experts,
- messages clés du séminaire
- QCM final récapitulatif
- distribution de documentation